

Officier de port 2025 : corrigé d'anglais

Proposition de corrigé - non officielle. Concours externe et interne d'officier de port, session 2025, épreuve n° 2 de version et thème en anglais.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Version - Le modèle du port à outillage public

Dans le modèle du port à outillage public, l'autorité portuaire possède, développe et entretient les infrastructures ainsi que les superstructures du port, y compris les équipements de manutention, comme les grues de quai et les chariots élévateurs. Son personnel utilise généralement tous les équipements qui lui appartiennent. Les autres opérations de manutention à bord des navires, sur les terre-pleins et sur les quais sont habituellement réalisées par des entreprises privées engagées par les agents maritimes ou par d'autres donneurs d'ordre agréés par l'autorité portuaire.

Le « port autonome » français est un exemple typique de port à outillage public, particulièrement pour les terminaux à conteneurs gérés et exploités selon ces principes. Cependant, pour les terminaux les plus récents, les exploitants privés ont investi dans les portiques. Cette organisation a créé des conflits entre le personnel de l'autorité portuaire et les exploitants de terminaux, au détriment de l'efficacité des opérations.

La répartition des tâches fait apparaître le principal problème de ce modèle de gestion : le partage des responsabilités opérationnelles. L'autorité portuaire possède et exploite les équipements de manutention, tandis que l'entreprise privée signe généralement le contrat de manutention avec l'armateur ou le propriétaire de la cargaison. Cette entreprise ne peut pourtant pas maîtriser entièrement les opérations. Pour prévenir les conflits entre entreprises de manutention, certaines autorités permettent aux exploitants d'utiliser leurs propres équipements ; il ne s'agit alors plus véritablement d'un port à outillage public. Ce modèle présente plusieurs similitudes avec le port de service public, aussi bien par son orientation publique que par son financement.

Dans ce système, l'autorité met les terrains et les superstructures à disposition des entreprises de manutention. Autrefois, celles-ci étaient généralement petites et disposaient de peu d'actifs immobilisés. Leurs coûts étaient presque entièrement variables. Le coût de la sous-utilisation des installations était habituellement absorbé par l'autorité portuaire, limitant ainsi le risque pour ces entreprises. Souvent, l'offre de services de manutention était morcelée : de petites entreprises se partageaient une activité fragmentée. Leur manque de capital constituait un obstacle important à l'émergence de sociétés solides, capables de fonctionner efficacement dans le port et d'affronter la concurrence internationale.

Malgré ces éléments, le port à outillage public présente des avantages, notamment lorsqu'il sert de transition vers un port propriétaire. Utiliser ce modèle comme moteur d'une transition peut être intéressant lorsque la confiance du secteur privé n'est pas encore pleinement établie et que le risque d'investissement est considéré comme élevé.

Thème - Huit phrases maritimes

- What is the container capacity of the vessel? The container capacity is 10,000 TEU.
- The size of the hatch openings is 30 metres by 25 metres.
- The safety load of hold No. 5 is 8 tonnes per square metre.
- What is the safe working load of the crane?
- Complete the stowage plan.
- The maximum loading rate is 1,500 tonnes per hour.
- These goods emit flammable gases in contact with water.
- Alter course for the nearest port.

Vocabulaire et choix de traduction

Tool port peut être conservé entre parenthèses après « port à outillage public ». Le texte décrit un modèle de répartition des actifs et des responsabilités : « port-outil » seul serait peu éclairant.

Landlord port désigne le port propriétaire ou bailleur ; il ne s'agit pas d'un propriétaire privé nécessairement. **Principals** signifie donneurs d'ordre, et **capital assets**, actifs immobilisés, pas capital social.

EVP se traduit par **TEU**, pour *twenty-foot equivalent unit*. La **CMU** correspond à **SWL**, *safe working load* ; la capacité d'une cale exprimée en tonnes par mètre carré est une charge admissible par unité de surface, pas son volume. **Arrimage** se traduit ici par *stowage*, **écoutille** par *hatch*, et **cadence** par *rate*.

Les phrases du thème privilégient une formulation courte conforme au registre des phrases normalisées de l'OMI, résolution A.918(22). La version reprend les affirmations du document sur le port autonome ; elle ne présente pas cette description historique comme l'organisation actuelle de tous les ports français.